

Bretagne, Finistère
Clohars-Carnoët
le Pouldu

Cale des Grands Sables, le Pouldu (Clohars-Carnoët)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004312

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret
Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cale

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : DPM

Historique

Au début du 20^e siècle, plusieurs pétitions, dont certains sont relayées par les municipalités de Clohars-Carnoët et de Quimperlé, parviennent au service des Ponts-et-Chaussées. Marins naviguant sur la Laita et marins du Pouldu réclament la construction d'une cale à l'extrémité ouest de la plage des Grands-Sables. Dans un premier rapport daté de 1909, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées prévoit que « l'ouvrage devant servir de point de déchargement auxiliaire permettra ainsi de remédier aux difficultés qu'éprouvent les marins à passer la barre de la rivière de la Laita à l'heure de la marée. En outre l'infrastructure pourra servir à l'accostage des bateaux de plaisance car le site est très fréquentée pendant la saison balnéaire ». L'année suivante, un avant-projet est constitué et le rapporteur précise que la construction d'une cale aux Grands-Sables est rendue nécessaire « car le petit port du Pouldu qui ne possède qu'un petit quai ne peut desservir les 32 barques et 95 inscrits à la pêche du lieu... En outre les Grands-Sables sont beaucoup mieux desservis avec le terminus du service automobile de Quimperlé au Pouldu et les Grands-Sables forment une agglomération assez dense et beaucoup plus peuplée que Le Pouldu pendant la saison balnéaire. De plus il faut débarquer les marchandises au Pouldu puis les réexpédier aux Grands-Sables ». Un premier devis chiffre le coût des travaux à 16 000 francs. En septembre 1910, le ministère des Travaux Publics prévient néanmoins le préfet du Finistère que les besoins portuaires sont très limités et que Le Pouldu sert surtout à « débarquer des promeneurs ou des provisions provenant de Lorient ». Un deuxième projet plus modeste est alors proposé. Le 15 avril 1912, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées prévoit un coût réduit à 13 000 francs. Le chantier, lancé au début de 1914, est exécuté par M. Satre, entrepreneur à Pont-Aven. Les travaux se font dans des conditions difficiles (site abrupt, houle violente) et avancent lentement jusqu'à la mort de M. Satre en novembre 1917. Le service des Ponts-et-Chaussées assure la continuité du chantier par voie de régie et la cale est livrée en mars 1918 pour une dépense totale de 19 500 francs. Construite au milieu de roches saillantes qui rendent les accostages très difficiles, elle n'est toutefois pas d'une grande utilité. De plus, à marée basse et lorsque la mer est agitée, on ne peut l'aborder sans risque. Enfin, son accès terrestre est difficile, voire dangereux. Aujourd'hui, l'ensemble des ports de Clohars-Carnoët (Doëlan, Pouldu, Grands-Sables) appartient à la commune. Ils ont été rétrocédés par le département du Finistère à la fin des années 1990.

Période(s) principale(s) : 1^{er} quart 20^e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Satre (entrepreneur,)

Description

Un escalier étroit et raide de 41 marches descend vers un chemin d'une trentaine de mètres protégé par un muret en pierres maçonnées d'un mètre de hauteur. Il permet d'accéder à une plate-forme d'environ 30 m² surélevée à plusieurs mètres au-dessus du niveau de la mer. Entre le chemin et la plate-forme de la cale, il y a un dénivelé de plus de neuf mètres. Puis un second escalier conduit sept marches plus bas à une seconde plate-forme (28 m par 5 m) aux parements inclinés et à une cale de 36 m de long par 5 m de large. La cale se compose d'un massif de remblai compris entre deux murs inclinés au 1/5 et à 45 degrés. L'ensemble fondé sur le rocher est réalisé en pierres très soigneusement assemblées et maçonnées au ciment. Les parties les plus en contact avec la mer, comme la cale, ont été renforcées au béton.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales du Finistère. **4 S supplément 1474**. Travaux portuaires : Grève des Grands-Sables (Pouldu-Plage) : construction d'une cale (1911-1918).
- Archives départementales du Finistère. **4 S 14**. AOT (Domaine maritime et littoral) : Clohars-Carnoët.
- Archives départementales du Finistère. **4 S Supplément 1309**. Bacs.

Annexe 1

20082908647NUC : Archives départementales du Finistère, 4 S Supplément 1474.

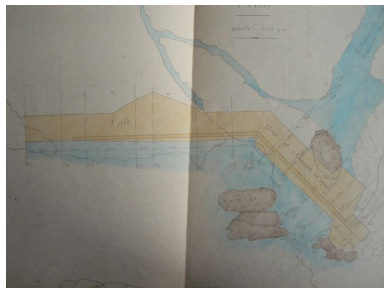
Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	CLC23
THPA	Transit terre/mer
DREC	peu cité
INGP	intérêt de mémoire
PING	La cale des Grands-Sables est une tentative pour parer à la difficulté d'accéder à la Laïta.
RECO	Il faut veiller au maintien des pierres de taille apparentes et limiter les colmatages d'urgence à l'aide de ciment qui pourraient peu à peu créer une situation irréversible.

Illustrations



Plan de la cale des Grands-Sables,
réalisé par les Ponts-et-Chaussées
Phot. Julien Amghar, Phot. Service
des Ponts-et-Chaussées, Autr.
Service des Ponts-et-Chaussées
IVR53_20082908647NUC



Vue générale de la
cale des Grands-Sables
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908643NUCA



Muret protégeant le chemin d'accès
à la cale et cale des Grands-Sables
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908644NUCA



Plateforme, escalier et
partie supérieure de la
cale des Grands-Sables
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908645NUCA



Partie inférieure de la
cale des Grands-Sables
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908646NUCA

Dossiers liés

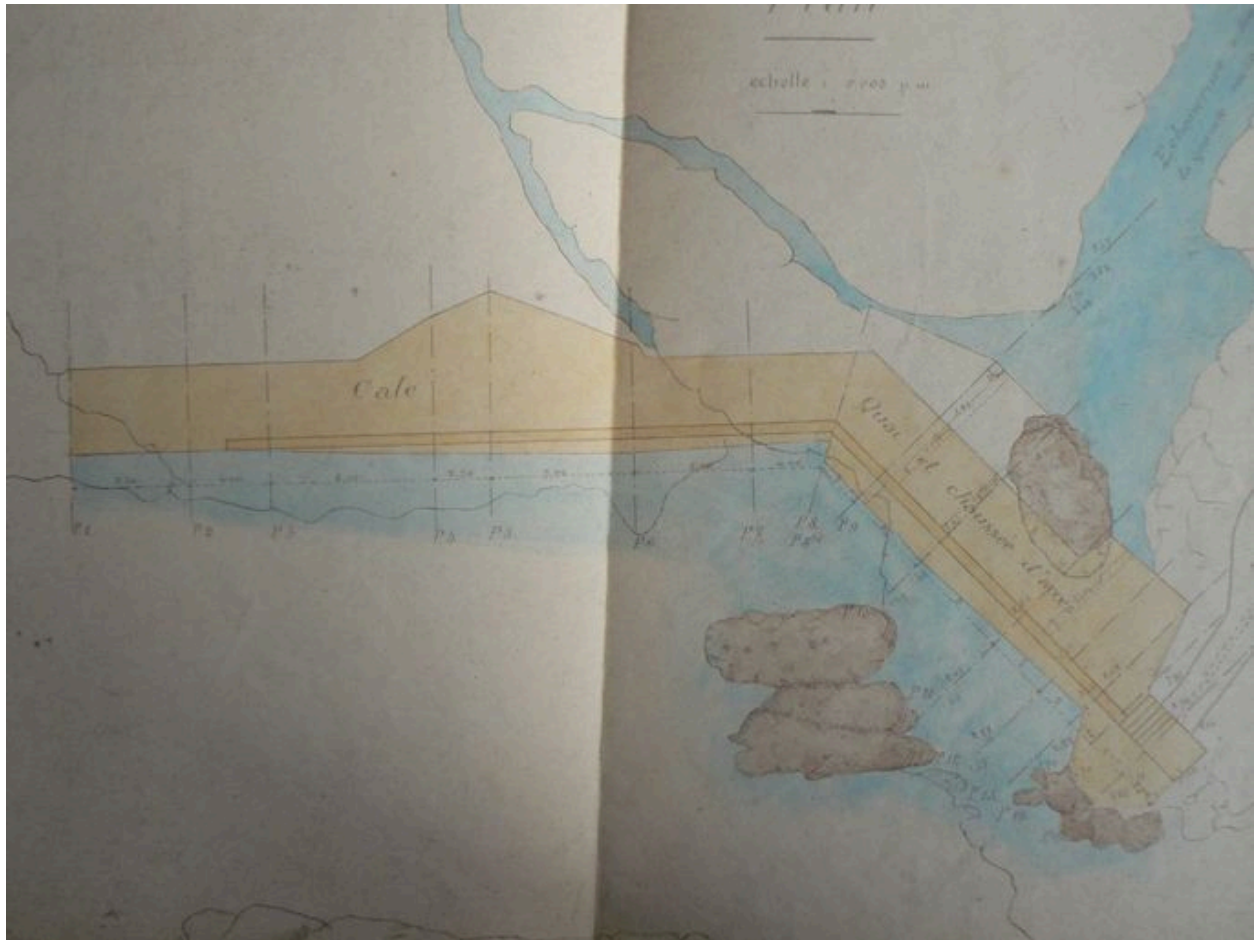
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ensemble balnéaire du Pouldu (Clohars-Carnoët) (IA29004283) Bretagne, Finistère, Clohars-Carnoët

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Plan de la cale des Grands-Sables, réalisé par les Ponts-et-Chaussées

IVR53_20082908647NUC

Auteur de l'illustration : Julien Amghar, Auteur de l'illustration : Service des Ponts-et-Chaussées

Auteur du document reproduit : Service des Ponts-et-Chaussées

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la cale des Grands-Sables

IVR53_20082908643NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Muret protégeant le chemin d'accès à la cale et cale des Grands-Sables

IVR53_20082908644NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plateforme, escalier et partie supérieure de la cale des Grands-Sables

IVR53_20082908645NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Partie inférieure de la cale des Grands-Sables

IVR53_20082908646NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation